

Questions orales

M. Macdonald (Rosedale): Les divers organismes fédéraux et les gouvernements provinciaux ont toujours travaillé en étroite collaboration. Je rejette donc le point de vue de l'honorable représentant.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES**DEMANDE D'ÉTUDE DES REVENDICATIONS DE PARITÉ DE SALAIRES**

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. J'espère qu'elle n'éveillera pas la méfiance du président du Conseil du Trésor, car elle a trait aux négociations en cours entre le gouvernement et les débardeurs de Halifax et Esquimalt. Les débardeurs, comme aussi les infirmières de la fonction publique il y a quelques semaines, veulent la parité des salaires—comme d'ailleurs les candidats du parti libéral de la région atlantique. Son ministère imposerait-il des solutions à cet égard, de façon à ramener le Conseil du Trésor dans le monde d'aujourd'hui?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, j'étudierai la question.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE**LA RÉDUCTION DES CRÉDITS—DEMANDE DE PRÉCISION**

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. À une époque où tout le monde est conscient de la nécessité d'appliquer la loi et où les sections locales des forces de police demandent à être renforcées, comment le ministre peut-il appuyer les lignes directrices du cabinet qui visent à limiter à 6 p. 100 les dépenses consacrées au maintien de la loi?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Je ne suis pas sûr qu'il y ait des lignes directrices de ce genre pour mon ministère.

Des voix: Oh, oh!

M. Allmand: Il y a eu des coupures dans le budget de la GRC. On a réduit l'effectif de deux escouades chargées de protéger les hauts personnages dans la région de la Capitale nationale, mais il n'était pas question de modification de la police provinciale.

M. Friesen: Le solliciteur général a assuré la Chambre qu'il n'y avait pas eu de coupures. En fait, il vient de finir d'assurer le député de Vancouver-Est qu'il n'y en avait pas eu.

M. Allmand: J'ai dit qu'il y avait eu des coupures, mais pas en ce qui concernait les prisons de la région de la Colombie-Britannique. Il y a eu des restrictions dans les services pénitentiaires. Celles dont j'ai parlé concernaient la régionalisation de l'administration et non la construction de pénitenciers.

[M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain).]

M. Friesen: Le solliciteur général peut-il assurer la Chambre que dans les régions où le taux de criminalité est élevé nous accueillerons favorablement les demandes de renforts formulées par les détachements de la GRC?

M. Allmand: Nous ferons tout notre possible.

M. Jelinek: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Sauf le respect que je porte à la présidence, mon rappel au Règlement porte sur une question que j'ai posée au cours de la période des questions aujourd'hui et que la présidence a jugé irrecevable, sous prétexte que j'avais posé une question analogue il y a quelques jours. Le malentendu vient de ce que vendredi dernier, j'ai présenté un bill d'initiative parlementaire, le bill C-399, exactement sur le même sujet. Comme les explications que j'ai données en présentant le bill recouvrent une partie de ma question, j'espère que la présidence permettra au ministre du Travail (M. Munro) de répondre à la question que j'ai posée au cours de la période des questions.

● (1500)

M. l'Orateur: À l'ordre. L'objection du député est fondée. Si, après examen, il se trouve qu'une question n'a pas été posée par le député ou par un autre député sur la négociation par secteur dans la fonction publique—bien que, à mon sens, une question ait bien été posée—et si aucune réponse n'y a été apportée, je donnerai certainement la parole demain au député pour qu'il puisse poser la même question.

M. Reynolds: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement au sujet de la question posée par le député de Surrey-White Rock (M. Friesen) au solliciteur général (M. Allmand). Je m'aperçois que le ministre part, mais j'espère qu'il va se rasseoir. En réponse à ma question, le ministre a déclaré hier que les réductions effectuées dans son budget visaient l'administration régionale, mais le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) a dit à la Chambre la semaine dernière que les programmes de construction d'institutions pénitentiaires seraient réduits de 8 millions de dollars. Ou le solliciteur général a trompé la Chambre, ou il n'a pas lu la déclaration du président du Conseil du Trésor. Je voudrais bien qu'il tire la chose au clair, car l'un des ministres est dans l'erreur.

M. Allmand: Des réductions ont bien été apportées au programme général de construction, mais non en ce qui concerne les institutions de la Colombie-Britannique. Ces réductions d'ailleurs n'entraînent pas la suppression d'institutions, mais elles en ajournent la construction d'un an ou deux dans certaines régions du Canada où le besoin se fait moins sentir qu'en Colombie-Britannique.

Une voix: Où cela?

M. Epp: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. La Chambre est saisie depuis un certain temps déjà de la question d'admettre l'OLP à la conférence des Nations Unies qui doit avoir lieu à la fin de l'année à Toronto. Le leader du gouvernement à la Chambre ou le premier ministre (M. Trudeau) pourraient-ils nous dire si l'on envisage de faire une déclaration à la Chambre plutôt qu'ailleurs au sujet de l'admission de l'OLP à cette conférence.